cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : alysson-otis-boulianne-cssestuaire-gouv-qc-ca
https://www.cadre21.org/membres/b1041f8d756fb390a91ec62f

Date d'obtention : 2024-12-08 20:24:22

cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu’est-ce que je retiens de la méthode d’intervention Sexto ?

que c'est une procédure complète qui va nous aidés a bien faire notre rôle . L'utilisé dès qu'on parle de sexto avec des jeunes de 18 ans et moins dans mon établissement scolaire.

Question 2 - Qu’est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Rester encore plus vigilante et savoir ou m'orienté si cela arrive.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

la confidentialité
ne jamais voir les photos et ne pas entendre de détail à ce sujet.